

Les parents de Vincent Lambert portent plainte pour tentative d'assassinat.

Article rédigé par , le 12 janvier 2017

[Source : Le Salon Beige]

Les parents de Vincent Lambert portent plainte à l'encontre du CHU de Reims pour tentative d'assassinat et de leur belle-fille Rachel pour les fausses informations qu'elle a fourni au tribunal. Me Jérôme Triomphe détaille les contours de cette nouvelle procédure :

"Nous portons plainte contre le CHU de Reims **pour 'délaissement de personne hors d'état de se protéger', 'maltraitance', 'non-assistance à personne en péril' et 'tentative d'assassinat'**". Cette dernière qualification concerne l'arrêt de l'alimentation de Vincent Lambert en avril et mai 2013, dans le cadre d'une première procédure d'arrêts de soins. Par ailleurs, une plainte a également été déposée à l'encontre de Rachel Lambert **pour "fausse attestation", "faux témoignage", et "tentative d'escroquerie au jugement"**.

"Nous avons différé la procédure pénale le plus longtemps possible. Mais aujourd'hui, Rachel Lambert est la tutrice de Vincent et elle s'oppose à tout transfert. Nous avons l'impression que tout le monde se moque du fait que Vincent ne reçoive plus de soins de kinésithérapie, par exemple."

L'avocat réclame des mesures de bon sens :

"une remise au fauteuil, une rééducation à la déglutition, ainsi que la constitution d'une nouvelle équipe pour l'examiner".

Michel Janva